

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18126574

MONITEUR BELGE

08-08-2018

BELGISCH STAATSBLAD



02 AOUT 2018

Greffe

N° d'entreprise : 0402.343.231

Dénomination

(en entier) : **Le Marché Matinal de Liège**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : Avenue Joseph-Prévers, 29 à 4020 Liège

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nominations - démission

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2018 :

"[...]"

5. Désignation en tant qu'Administrateurs :

L'Assemblée générale désigne

- La société "J. Dessart" représentée par Monsieur D. Dessart, sortant et rééligible, est élu pour un nouveau mandat de trois ans

- La société "Starfresh" représentée par Monsieur Philippe Haenen, sortant et rééligible, est élue pour un nouveau mandat de trois ans

- La société "Père Leujeune" représentée par Monsieur Jean-Claude Lejeune, sortant et rééligible, est élue pour un nouveau mandat de trois ans

- Pour tout acte de gestion quotidienne n'excédant pas, en ce qui concerne les montants, les limites des délégations antérieurement confiées.

- Pour toute mesure de préparation, recommandation et exécution des décisions prises et à prendre par le Conseil d'Administration, le Comité exécutif ou les personnes à qui ces instances ont confié une délégation officielle. Ces mesures comprennent la signature des conventions approuvées par ces instances ou leurs mandataires."

"[...]"

Pour extrait conforme,

Luc Gillard,

Associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2018 - Annexes du Moniteur belge